

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES NATURELLES**

**EXTRAIT du procès-verbal de la 141<sup>e</sup> assemblée départementale, tenue en présentiel à Ripon et par vidéoconférence zoom le 24 janvier 2024**

---

**SOUTIEN AU PLAN NATURE DE L'OUTOUAIS**

**Résolution UQO-DSN 240124-382**

**ATTENDU** que les scientifiques ont relaté, lors la 15e Conférence des Parties (COP-15) à Montréal en décembre 2022, une dégradation marquée de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde;

**ATTENDU** que devant l'urgence d'agir, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal a été adopté suite à la 15e Conférence des Parties (COP-15) en décembre 2022;

**ATTENDU** que la crise de la biodiversité est transversale et complexe, les orientations du Cadre mondial sont ainsi destinées à l'ensemble des pouvoirs publics et de la société;

**ATTENDU** que la réussite de l'atteinte des cibles internationales dépend donc de l'action et de la coopération de tous les acteurs locaux;

**ATTENDU** que des plusieurs États, villes et organismes dans le monde ont déjà fait part de leurs nouveaux engagements pour la protection de la biodiversité;

**ATTENDU** que le Gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un Plan nature 2030 qui précisera comment la société québécoise participera à l'atteinte des objectifs et cibles du cadre mondial de la biodiversité;

**ATTENDU** que la biodiversité procure des bienfaits positifs à la population de l'Outaouais en plus de contribuer au caractère distinctif de la région grâce à ses paysages et son accès privilégié aux milieux naturels;

**ATTENDU** que le département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais est un acteur important dans l'acquisition de connaissances et la formation de personnel hautement qualifiés en écologie et en environnement;

**ATTENDU** que le département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais est considéré comme un acteur allié pour l'étude et la protection de la biodiversité;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de David Rivest, appuyée par Yann Surget-Groba

## IL EST RÉSOLU

Que le département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais s'engage à :

- Soutenir la mise en œuvre du Plan nature 2030 du Gouvernement du Québec en travaillant en concertation avec les organisations alliées régionaux afin de préserver la biodiversité de l'Outaouais et freiner sa dégradation;
- Continuer son développement de programmes spécialisés dans le domaine de la protection et de la conservation de la biodiversité.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Extrait approuvé par :



---

**Philippe Nolet, directeur**  
**Département des sciences naturelles**